

GARDERIE

HORAIRE: de 8h à 8h30, de 11h30 à 12h30; de 13h à 13h30 puis de 16h30 à 18h

Nom:

Prénom:

Classe:

PHOTO DE VOTRE
ENFANT

Numéro de téléphone des parents

PERE

MERE

Domicile:

Domicile:

Travail:

Travail:

Portable:

Portable:

Personnes à contacter en cas de besoin (Nom, Prénom, numéros de téléphone)

1).....

2).....

Médecin traitant

Fréquence de garde

Les parents viendront impérativement récupérer les enfants à l'entrée de la salle de garderie

Tous les jours	8h	11h30-12h30	13h-13h30	16h30-18h
<u>Lundi</u>				
<u>Mardi</u>				
<u>Jeudi</u>				
<u>Vendredi</u>				

Occasionnellement	8h	11h30-12h30	13h-13h30	16h30-18h
<u>Lundi</u>				
<u>Mardi</u>				
<u>Jeudi</u>				
<u>Vendredi</u>				

En cas de besoin occasionnel, vous pouvez contacter:

Ecole primaire 04,95,38,14.39

Ecole maternelle 04,95,38,10.97

La mairie: 04,95,38,10,28

En cas d'imprévu vous pouvez inscrire votre enfant le matin même, ou encore prévenir d'un retard par téléphone, votre enfant sera alors pris en charge jusqu'à votre arrivée dans les limites des horaires d'ouverture de la garderie et des places disponibles.

LE REGLEMENT DE LA GARDERIE

Garderie école maternelle et primaire de Cervione

Règlement intérieur

1. DISPOSITIONS GENERALES

Le présent règlement a pour objet de préciser les règles générales et permanentes concernant le fonctionnement de la garderie périscolaire.

2. CHAMP D'APPLICATION

Ce règlement s'applique aux enfants bénéficiant du service de la garderie, aux parents, aux personnes chargées de déposer ou de récupérer les enfants, au personnel chargé de l'encadrement, qui doivent s'y conformer sans restriction ni réserve.

3. DEFINITION

La garderie périscolaire est définie comme structure d'accueil pendant les jours d'ouverture scolaires, le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe. Elle concerne tous les enfants scolarisés à l'école maternelle et primaire de Cervione, de la petite section au CM2.

4. HEURES D'OUVERTURE

La garderie est ouverte du lundi au vendredi sauf mercredi, le matin : de 8h00 à 8h30, de 11h30 à 12h30 et le soir : 16h30 à 18h00 selon les inscriptions sollicitées et acceptées.

5. FREQUENTATION

Les enfants fréquenteront la garderie de manière régulière ou exceptionnelle. Le nombre maximum d'enfants accueillis simultanément est de 24. 1 adulte pour 10 enfants de moins de 6 ans et 1 adulte pour 14 enfants de plus de 6 ans.

6. LOCAUX

Les enfants seront accueillis dans l'école primaire et disposeront des locaux suivants : la bibliothèque, la classe mitoyenne et les sanitaires à proximité des salles, et la cour. L'accès à ces locaux se fera obligatoirement par la cour. **Les parents viendront récupérer les enfants à l'entrée de la salle.**

7. MATERIELS

La garderie possède du matériel éducatif (prêter ou son propre matériel) qui sera entreposé dans des meubles et mis à disposition. La garderie dispose d'une ligne téléphonique : **04.95.38.14.39**

8. PERSONNELS

L'encadrement des enfants de la garderie est assuré par deux personnes. Ces personnes accueilleront les enfants dans la cour de l'école primaire.

10. CONDITIONS D'ADMISSION

Tous les enfants préalablement inscrits et de manière occasionnelle pour les enfants dont les parents auraient un empêchement.

11. RESERVATIONS

Les enfants inscrits à l'année ont leur place réservée automatiquement. Pour les autres, la demande d'inscription se fera en contactant la **Mairie de Cervione au 04.95.38.10.28**. Les enfants seront acceptés dans la limite des places disponibles.

12. DIVERS

Le goûter est fourni par les parents et mangé dans la cour si beau temps ou à l'intérieur si mauvais temps. Le règlement intérieur de l'école primaire s'applique aussi durant le temps de garderie.